

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Le 7 juin 2017, de 13 h 30 à 16 h 30

27, rue Goodfellow, Delson, Salle 101

Présences :	Nancie Poulin	<i>Présidente</i> , travailleuse sociale et conseillère professionnelle, DPD
	Caroline Boudreault	<i>Vice-présidente intérimaire</i> , hygiéniste dentaire, DPJASP
	Maxime Massignani	<i>Trésorier</i> , technicien en éducation spécialisée, DPD
	Jérémy Daoust	Éducateur spécialisé, DPD
	Roxanne Héroux	<i>Responsable des communications</i> , agente de planification, programmation et recherche, DSMEU
	Yves Masse	Président-directeur général
	Stéphane Dubuc	Directeur des services multidisciplinaires et enseignement universitaire
	Mélissa Leduc	Ergothérapeute, DSMEU
	Josianne Prairie	Ergothérapeute, DPD
	Guylaine Sarrazin	Travailleuse sociale, DPSMD
	Isabelle Violet	Ergothérapeute, DPSAPA
Absences motivées :	Claudiane Coutu Arbour	<i>Secrétaire</i> , Éducatrice spécialisée, DPD
	Venessa Lafrenière	Éducatrice spécialisée, DPD
	Renée Perrier	Archiviste, DSPEM
Invités :	Claude Bouchard	Directeur des programmes Déficiences
	Sophie Poirier	Directrice adjointe volet qualité et évolution de la pratique, DSMEU
	Marie-Josée Roy	Directrice adjointe, Direction des programmes Déficiences

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 13h30. Le quorum est atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points 6.2, 6.3 et 7.1. De plus, on convient de traiter du point 6.3 en priorité considérant la visite de M. Claude Bouchard et de Mme Marie-Josée Roy à 13h45.

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 avril 2017 et suivis
4. Points statutaires
 - 4.1. Mot du président-directeur général
 - 4.2. Mot du directeur de la DSMEU
 - 4.3. Comité communication
 - plan de communication du CM
 - dépliant et affiche
 - 4.4. Comité de pairs
 - cadre de référence
 - 4.5. Comité de gestion des risques
 - 4.6. Comité maintien des compétences
 - sondage
 - représentant DSMEU et DRHCAJ
 - 4.7. Comité de prévention des infections
 - 4.8. Rencontre mensuelle DSM et présidente du CECM
 - 4.9. Table nationale de coordination des services multidisciplinaires

- 4.10. Tour de table des directions
5. Points de décision / d'orientation
- 5.1. Résolution pour la nomination de Caroline Boudreault comme vice-présidente
- 5.2. Résolution pour la cooptation de Monique Charbonneau comme membre (officier) du CECM
- 5.3. Cadre de référence pour le traitement d'une demande d'avis ou de recommandation au CM
- 5.4. Adoption du calendrier des rencontres 2017-2018
6. Points d'information
- 6.1. Politiques et procédures de déclaration et d'analyse de déclaration et d'analyse des incidents et des accidents
- 6.2. AGA du 15 juin 2017
- 6.3. Suivi de la correspondance à la DPD
7. Affaires nouvelles
- 7.1. Prix d'excellence ACMQ
8. Clôture de la séance (date, heure et lieu des prochaines rencontres)

3. Adoption du procès-verbal du 12 avril 2017

Le procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2017 est adopté avec la correction ci-dessous :

- page 3, point 4.2, dernière puce : « Inventaire des 27 projets en cours et de 10 projets à l'étude. ».

4. Points statutaires

4.1. Mot du président-directeur général

Yves Masse informe les membres présents sur les différents dossiers organisationnels :

- Situation budgétaire 2016-2017 : les vérificateurs terminent leur travail et les résultats préliminaires annoncent un léger surplus.
- Budget 2017-2018 : dépôt d'un budget équilibré. Aucun plan d'optimisation provincial imposé par le MSSS. Ajustement favorable de 6,9M\$ en raison de l'équité interrégionale. Cet ajustement permettra de soutenir de façon récurrente certains secteurs (exemples : oncologie, médecine de jour, etc.).
- Annonces ministérielles récentes pour des investissements ciblés :
 - TSA (répartition régionale) : 4,3M\$ récurrent et 1,5M\$ non récurrent pour diminuer les listes d'attente et ajouter des ressources humaines);
 - santé mentale : 25M\$ pour tout le réseau, principalement en ajout de ressources humaines;
 - jeunesse : environ 400 000\$ pour le CISSMO, pour des ressources additionnelles;
 - forum SAD : injection de 69M\$ pour le Québec. Répartition régionale à venir.
- Inondations du printemps 2017 : l'ouest du territoire a été particulièrement touché et notre CISSS a été sollicité pour soutenir les victimes. Le personnel concerné a démontré une grande mobilisation. Cette collaboration a d'ailleurs été soulignée par nos partenaires externes (municipalités, Sécurité civile, etc.).
- Tournée de la Direction générale en cours.
- Dépôt du plan clinique de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges au MSSS dans les prochaines semaines.

4.2. Mot du directeur de la DSMEU

Stéphane Dubuc informe les membres présents sur les différents dossiers en cours à la DSMEU :

- Forum SAD : démonstration d'expériences réalisées dans d'autres établissements, mises en parallèle avec les bonnes pratiques et les données de la recherche. Attentes du MSSS : adaptation de l'offre de service à la clientèle du territoire et détermination du profil de notre clientèle.

- Projet en étude de faisabilité pour le développement d'une maison de naissance sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest. À cet effet, l'appui du conseil multidisciplinaire au développement du projet est sollicité. La documentation sera remise à la présidente afin que l'exécutif puisse prendre sa décision.
- Cadre de référence sur la gestion des documents d'encadrement, préparé en collaboration par la DSMEU, DSIEU, DSPEM, et adopté au comité de direction. Ce document vise à baliser l'ensemble de la documentation, tant clinique qu'administrative, élaborée et utilisée au CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSSMO). Stéphane Dubuc s'assurera que le CM soit inclus dans les activités de communication.
- Encadrement clinique : pas d'orientation organisationnelle pour cesser tout soutien clinique, à moins d'initiatives particulières de certaines directions. Des travaux d'harmonisation sont à venir.
- Comité sur les soins et services du CA : explications du mandat de cette instance visant, entre autres, le soutien aux travaux du CM en matière de documentation. Ce comité fait rapport au conseil d'administration.

4.3. Comité de communication

Plan de communication : portraits des membres (débutera à l'automne).

Dépliant et affiche : version finale à venir par le service des communications.

Lettres de remerciement transmises aux personnes ayant accepté d'être les visages du CM.

4.4. Comité de pairs

Rédigé sur le modèle proposé par l'ACMQ, le cadre de référence a été transmis aux membres de l'exécutif pour consultation afin d'être adapté à la réalité du CM du CISSSMO. Les membres valident certaines précisions à apporter au document.

À la lumière des nouvelles informations du Cadre de référence des documents d'encadrement, il est possible que le document, dans sa forme actuelle, ne soit peut-être pas dans la bonne catégorie de document. De plus, Messieurs Masse et Dubuc devront en prendre connaissance préalablement à son adoption, prévue pour la rencontre de septembre.

4.5. Comité de gestion des risques

En l'absence de Venessa Lafrenière, aucune information n'est transmise.

4.6. Comité maintien des compétences professionnelles

La création du comité a été entérinée par le comité de direction lors de sa rencontre du 9 mai 2017. Monique Charbonneau manifeste son intérêt à participer aux travaux de ce comité et les membres sont d'accord avec cette proposition.

Le CMCP travaillera de concert avec la DSMEU pour réaliser les deux premiers mandats qu'il s'est fixés pour démarrer ses travaux, à savoir :

1. Étudier le plan d'action annuel pour le développement du personnel pour les aspects reliés au maintien de la compétence des membres du conseil et formuler les avis nécessaires.

Pour ce faire, le comité souhaite lancer un sondage auprès de l'ensemble des membres pour mieux identifier leurs besoins et mieux définir ce à quoi ils s'attendent en termes de soutien professionnel. De plus, Christine Cayer et Stéphanie Thibert, gestionnaires responsables de la formation, pourront informer les membres du comité des travaux présentement en cours dans ce secteur d'activité. Elles seront invitées à participer à une première rencontre prévue fort probablement en septembre prochain.
2. Recommander divers moyens visant à maintenir et à promouvoir la compétence des membres du conseil.

4.7. Comité de prévention des infections

Informations discutées lors de la rencontre du 15 mai :

- hygiène des mains : pour 2017-2018, l'établissement devra mettre en place des groupes de consultation sur les mesures et ce, en conformité avec l'Entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018. L'exercice se fera par le biais des instances consultatives du CII et du CM;
- vaccination : objectif d'augmenter le taux de vaccination de l'établissement pour la campagne 2017-2018.

4.8. Rencontre mensuelle DSM et présidente du CECM

Consultation sur la politique de prévention, gestion et intervention en matière de suicide.

Discussion sur le processus d'agrément : M. Vincent Tam, coordonnateur en gestion de la qualité et des risques sera invité au cours de l'automne.

Comités de pairs - deux thématiques ciblées :

1. droit de référence à un médecin spécialiste pour les physiothérapeutes
2. outil clinique en physiothérapie

Les autres sujets discutés lors de cette rencontre ont déjà été abordés au cours de la présente.

4.9. Table nationale de coordination des services multidisciplinaires

Aucune rencontre. La prochaine est prévue pour le 21 juin

4.10. Tour de table des directions

Reporté à la prochaine rencontre.

5. Points de décision / d'orientation**5.1. Résolution pour la nomination de Caroline Boudreault au poste de vice-présidente**

Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en pourvoyant le poste;

Considérant que l'absence du membre élu est d'une durée de plus de trois mois;

Considérant que ce membre élu n'est plus en mesure d'assumer son rôle de vice-présidente;

Il est proposé par Guylaine Sarrazin

appuyé par Roxanne Héroux

De procéder à la nomination de madame Caroline Boudreault comme vice-présidente du CECM du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

5.2. Résolution pour la cooptation de Monique Charbonneau comme membre (officier) du CECM

Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en pourvoyant le poste;

Considérant que l'absence du membre élu est d'une durée de plus de trois mois.

**Il est proposé par Isabelle Violet
appuyé par Maxime Massignani**

De procéder à la nomination de madame Monique Charbonneau comme membre du CECM du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

5.3. Cadre de référence pour le traitement d'une demande d'avis ou de recommandation au CM

Le sujet a été discuté en séance de travail. À la lumière des nouvelles informations du Cadre de référence sur les documents d'encadrement, il apparaît que le document est davantage une procédure qu'un cadre de référence. En l'occurrence, des ajustements seront faits à la mise en pages. Des précisions sont également apportées au regard de certains questionnements.

Après discussion, on convient que le document sera terminé et transmis pour une dernière consultation avant adoption.

5.4. Adoption du calendrier des rencontres 2017-2018

Le calendrier est adopté tel que présenté.

6. Points d'information

6.1. Politiques et procédures de déclaration et d'analyse de déclaration et d'analyse des incidents et des accidents

Les membres ont pris connaissance des documents élaborés par le secteur de la gestion de la qualité et des risques et indiquent leur appréciation quant à leur clarté et leur qualité.

Questionnement : la phrase « *Le fait de signaler un événement n'engage d'aucune manière la responsabilité de la personne qui fait la déclaration.* » devrait-elle être documentée davantage pour une meilleure compréhension du libellé? Cette phrase se retrouve dans les trois documents consultés.

Procédure de divulgation : questionnement sur le rapport de divulgation. Devrait-il être joint à la politique?

Les commentaires seront transmis au secteur de la gestion de la qualité et des risques.

6.2. AGA du 15 juin 2017

Selon les inscriptions reçues à ce jour, le quorum est atteint.

Discussion sur la logistique :

- rapport annuel et plan d'action
- déroulement
 - conférencier de 12h à 12h30
 - mot du PDG (env. 10 min.) à 12h30
 - mot de la présidente et de la vice-présidente (rapport annuel et plan d'action) à 12h40
 - période de questions (si on déborde du temps, les questions pourront être prises en note par les représentants du CECM qui seront présents sur les sites)

6.3. Suivi de la correspondance à la DPD

La présidente remercie M. Claude Bouchard, directeur, et Mme Marie-Josée Roy, directrice adjointe, qui ont accepté de rencontrer les membres de l'exécutif à la suite de la lettre qui a été transmise en lien avec la réorganisation de la Direction des programmes Déficiences (DPD). Elle indique que cette correspondance a été rédigée dans un esprit de collaboration et illustre les préoccupations et inquiétudes des membres en lien avec la réorganisation majeure des programmes Déficiences, exprimées dans un sondage effectué au printemps.

Résumé des échanges

- Implantation d'une offre de service structurée par programmes. Une tournée des différents secteurs, intitulée « La construction du nous », a été effectuée, permettant d'expliquer le projet.
- Parallèlement, des négociations nationales sont également en cours, rendant l'exercice plus complexe, puisque de nouveaux joueurs sont dorénavant impliqués.
- Pour pourvoir les équipes, un salon de poste est prévu au cours de l'automne prochain. Le nouveau cahier de postes reflète d'ailleurs cette structure et toutes les clientèles sont bien représentées.
- Ce projet est majeur et il implique de nombreux acteurs. Un plan de transition est prévu afin d'éviter toute rupture de service pour la clientèle. Ce plan de transition en soutien à la pratique professionnelle pourra être transmis aux membres de l'exécutif pour information.
- Lorsque les nouvelles équipes auront été constituées, le travail de planification et de programmation des programmes se poursuivra en fonction des expertises des membres de l'équipe. Le personnel concerné sera donc mis à contribution dans l'organisation du travail de ces nouvelles équipes.
- Le plan de développement des ressources humaines sera ajusté au cours de l'été en soutien au développement de la pratique.
- Offre de service et fiches synthèses sur chacun des programmes.
- ~~Processus incluant également les partenaires externes (groupes de personnes handicapées, organismes communautaires desservant les diverses clientèles, comités des usagers, etc.). Mise en place d'un guichet d'accès unique pour toute la Montérégie.~~

Préoccupations exprimées par les membres

- Comment le soutien sera-t-il articulé lors de la bascule pour assurer la continuité des services à la clientèle?
- Communications : peu de communications ont été transmises par la Direction quant à l'évolution des travaux. Les informations reçues à date sont davantage parvenues par le biais des instances syndicales. Ce manque d'information contribue à créer un climat d'insécurité parmi le personnel concerné. Des communications de la part de la Direction sont-elles prévues, et ce, malgré les défis que le projet représente?

M. Bouchard et Mme Roy soutiennent que les préoccupations identifiées par les membres du CM sont partagées par l'équipe de la direction.

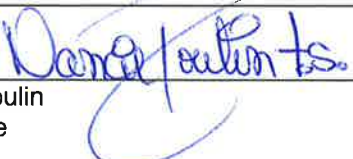
7. Affaires nouvelles

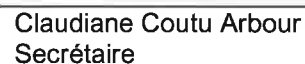
7.1. Prix d'excellence ACMQ

Un projet a été proposé, mais il manque plusieurs informations pour présenter un dossier de mise en candidature. Isabelle Violet fera le suivi auprès des personnes ayant soumis le dossier afin de valider s'il peut être terminé en fonction des critères d'admissibilité.

8. Clôture de la séance

La rencontre se termine à 16h40. La prochaine rencontre de l'exécutif est prévue pour le jeudi 14 septembre 2017, au 27, rue Goodfellow, Delson, salle 101.


Nancie Poulin
Présidente


Claudiane Coutu Arbour
Secrétaire

Rédigé par : Sylvie Morin, technicienne en administration, DSMEU